

223C0622
MC0000031187-FS0325

24 avril 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

**SOCIETE ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES
ETRANGERS A MONACO**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 avril 2023, la société civile SCI Esperanza¹ (25 chemin des Révoires, BP 10, 98001 Monaco cedex Monaco) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 avril 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SOCIETE ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SOCIETE ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO hors marché.

¹ Contrôlée par M. Patrice Pastor.